

Département de Saône-et-Loire  
**Commune de LA ROCHE VINEUSE**

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU VENDREDI 13 OCTOBRE 2023**

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 13
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 9 octobre 2023

Date de publication : 24 octobre 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le treize octobre à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

**Présents** : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Benoît MEILHAC, Fabrice THERVILLE et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Marie-France AULAS, Sophie DUMONTEL, Corinne MERLIN et Sonia BLONDEAU.

**Excusé(es)** : M. Jacques PEREIRA a donné procuration à Mme Marie-Claude POTTIER, M. Bernard FAVRE a donné procuration à Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT, Mme Virginie THIVENT a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, M. Bernard COTTIN a donné procuration à M. Loïc COLTEL.

**Absent(s)** : M. Willy BONFY et Mme Laure SEYDOUX.

**Secrétaire de séance** : Mme Corinne MERLIN.

**Objet : 2023/1310/058 – Acquisition de la parcelle AC 110.**

Le Maire informe les élus que la parcelle AC 110 située à l'angle du chemin des Près Pommiers et de la route de Mâcon est actuellement en vente. Cette parcelle contient un bâtiment à usage de garage ainsi qu'un terrain utilisé en voirie communale. Il demande ensuite aux élus s'ils souhaitent faire une proposition d'achat au vendeur.

Après discussion, le conseil municipal :

- Autorise le Maire à négocier l'achat de la parcelle AC 110 auprès du vendeur.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme  
Le 19 octobre 2023,  
Le Maire, Robert LUQUET

